



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Paris, le 5 janvier 2017

Le Directeur académique des services de
l'éducation nationale,
chargé des écoles et des collèges
à

Mesdames et messieurs les directeurs
d'école élémentaire et maternelle

Mesdames et messieurs les directeurs
d'établissement spécialisé

Mesdames et messieurs les instituteurs et
professeurs des écoles

S/c des Mesdames et messieurs les
inspecteurs de l'éducation nationale

Monsieur le directeur de l'E.S.P.E. de Paris
(pour information)

Affaire suivie par :
Isabelle Chevrier
Division des écoles - DE3
isabelle.chevrier@ac-paris.fr
Tél : 01.44.62.43.50

RECTORAT
DE L'ACADÉMIE
DE PARIS

CHANCELLERIE
DES UNIVERSITÉS
En Sorbonne
47, rue des Écoles
75230 Paris cedex 05
Tél. : 01 40 46 22 11
Fax : 01 40 46 20 10

ENSEIGNEMENT
SCOLAIRE
12, boulevard d'Indochine
CS 40 049
75933 Paris Cedex 19
Tél. : 01 44 62 40 40
Fax : 01 44 62 12 72

Site internet
www.ac-paris.fr
www.sorbonne.fr

17AN0005

Objet : Candidatures à des postes dans les établissements français en principauté d'Andorre – année scolaire 2017-2018.

Référence : Note de service n°2016-199 du 09/12/2016 (B.O.E.N. n°46 du 15 décembre 2016)

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir porter à la connaissance des personnels enseignants du 1^{er} degré, affectés dans votre école ou établissement, la note de service ministérielle visée en référence, relative aux candidatures à des postes dans les établissements d'enseignement français en principauté d'Andorre pour l'année scolaire 2017-2018.

Sont concernés par cet appel à candidature les instituteurs et professeurs des écoles titulaires ou stagiaires. Les stagiaires ne peuvent être candidats que s'ils sont susceptibles d'être titularisés au 01/09/2017.

Le dossier de candidature est téléchargeable en cliquant sur le lien :
<http://www.education.gouv.fr/cid27331/evolutions-possibles-une-autre-facon-d-exercer-son-metier.html>.

Les dossiers dûment complétés et signés par les intéressés devront être déposés auprès de l'inspecteur chargé de la circonscription dont ils dépendent **avant le 20 janvier 2017**.

Ils seront ensuite transmis à l'adresse suivante **avant le 26 janvier 2017** :

RECTORAT DE L'ACADEMIE DE PARIS DIVISION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS DU PREMIER DEGRE PUBLIC Bureau DE 3 12 Boulevard d'Indochine 75019 PARIS ☎ 01.44.62.43.50 / 43.42
--

Le dossier devra être accompagné des pièces justificatives (état des services, copie des trois derniers rapports d'inspection, dernier arrêté de promotion d'échelon,...) et comporter **la signature, l'avis motivé et l'appréciation détaillée** de l'inspecteur chargé de circonscription sur la manière de servir de l'intéressé.

Les personnels en disponibilité au moment du dépôt de leur candidature doivent transmettre celle-ci par l'intermédiaire du supérieur hiérarchique de leur dernière affectation.

La présente note, transmise par courrier électronique, ne fera l'objet d'aucune édition « papier ».

Mes services restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

signé

Antoine DESTRÉS